

Horaires des cours théoriques (cours d'1h pour le permis B) :

→ **Lundi, mercredi et vendredi à 18h30 & le samedi à 11h00 et 13h30**

Toutes les séances de conduite et rendez-vous doivent être annulées au préalable 2 jours à l'avance

La conduite supervisée – « CS », les points à savoir :

Est identique sur la base à la formation du permis B, avec un rendez-vous préalable, elle donne la possibilité de conduire avec un accompagnant, sans MINIMUM DE TEMPS ou de KILOMÈTRES.

Cette formation ne donne pas les mêmes avantages que la conduite accompagnée mais elle permet néanmoins d'améliorer les compétences de l'élève avant l'examen du permis de conduire et augmenter ses chances de réussite.

Apprentissage Anticipé de la conduite, ou conduite accompagnée – « AAC », les points à savoir :

L'assurance : Une extension de garantie est obligatoire. C'est à l'accompagnateur d'en faire la demande.

Le formulaire figure dans le dossier d'inscription de l'auto-école. En principe, ce document appelé « lettre d'avenant » sera délivré sans augmentation de cotisation.

L'assureur peut refuser d'accorder cette extension de garantie si l'accompagnateur a déjà été condamné pour un délit routier.

Le véhicule : Un rétroviseur central est obligatoire (fourni par l'auto-école). Il est réservé à l'usage de l'accompagnateur, donc réglé pour ce dernier. Le frein à main central du véhicule n'est pas obligatoire. A chaque sortie, vous devez afficher le disque « conduite accompagnée » à l'arrière du véhicule.

Règles à respecter : La conduite AAC est interdite à l'étranger. Vous devez respecter les limitations de vitesse des jeunes conducteurs :

- 110 km/h sur les autoroutes,
- 100 km/h sur les routes à chaussées séparées,
- 80 km/h sur les autres routes,
- 50 km/h en agglomération.

Lors d'un contrôle routier, vous devez présenter aux forces de l'ordre le livret d'apprentissage avec l'attestation de fin de formation initiale, et la « lettre d'avenant » de l'assureur. En outre, l'accompagnateur devra présenter les papiers du véhicule et son permis de conduire. Il peut être soumis à un dépistage et encourt, dans le cas où il serait positif, les mêmes condamnations que s'il était au volant de son véhicule.



Permis « B », « CS », « AAC » Manuelle ou Automatique

A partir de 18 ans, permis probatoire de 3 ans

Formule Traditionnelle

Boite Manuelle, 20h (minimum)	1638 €
Boite Automatique, 13h (minimum)	1260 €
- Les frais d'inscription	70 €
- Code en salle (illimité & valable 6 mois)	230 €
- Code par internet (illimité & valable 6 mois)	35 €
- Examen du code de la route	30 €
- Evaluation de départ	54 €
- Pochette pédagogique	50 €
- Forfait, heures de conduite (minimum):	
Boite manuelle (54€ x 20h)	1 080 €
Boite automatique (54€ x 13h)	702 €
- Module de vérification (de 1h)	35 €
- Examen pratique de la conduite	54 €

+ Conduite Supervisée

Boite Manuelle	1692 €
Boite Automatique	1522 €
- Rendez-vous préalable (1h)	54 €

+ A partir de 15ans, permis probatoire de 2ans, Conduite Accompagnée (Minimum de 1an et 3000km)

Boite Manuelle	1 900 €
Boite Automatique	1 522 €
- Rendez-vous préalable (2h)	108 €
- Deux rendez pédagogique (1h)	154 €

- Heure supplémentaire de conduite

Mode de règlement, lors de l'inscription :

- Paiement en 4 fois sans frais :
 - 1- à l'inscription
 - 2- au 1^{er} cours de conduite
 - 3 - au bout de 10h de conduite
 - 4 - à la fin de la formation
- Éligible Via « Mon compte personnel de formation »,
- L'offre permis à 1€/Jour : 1200€ au maximum Versés par un établissement bancaire.

Pièces à fournir (si possible au format pdf par mail) :

- 1 copie couleur de la carte d'identité (recto verso)
- 3 photos d'identité (de préférence Ephoto numérique avec signature)
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois (une facture ou une feuille d'impôts), *si le justificatif n'est pas au même nom :*
- & une attestation manuscrite d'hébergement,
- & une copie de la carte d'identité de la personne,
- 1 copie des permis déjà obtenus (le cas échéant)
- 1 copie de de l'ASSR2 (pour les moins de 21 ans)
- 1 copie de la JDC ou une attestation de situations vis à vis du service national (pour les 17-24 ans)
- 1 enveloppe (format A5) & 2 timbres
- votre historique de parcours
- Les résultats d'examens déjà effectués.

AUDITÉ PAR



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ORGANISME DE FORMATION



L'accessibilité pour tous



Glazik Conduite (Agrément : E0602964920) 1ter rue du Général de Gaulle, 29510 Briec
→ Dispose de locaux conforme à l'accueil de personnes en situation de handicap



Retrouvez nous :



Ne pas jeter sur la voie publique



SIRET : 308 198 050 00046 - Tarifs TTC valables 6 mois jusqu'au 31/07/2023

GLAZIK CONDUITE

AUTO – BOITE AUTOMATIQUE – MOTO – AM – REMORQUE – BATEAU

ENJEUX DE LA FORMATION

Rouler en sécurité est notre préoccupation première. L'objectif général est d'amener tout débutant à la maîtrise des compétences de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante : vos formateurs, enseignants diplômés de la conduite et de la sécurité routière, et toute notre équipe saurons vous guider et vous former au mieux. **Aucun pré-requis n'est demandé pour la formation.**

Le programme, adapté et progressif, permet d'aborder l'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger, La formation est découpée en 2 parties :

- Le code de la route est composé d'entraînements au code, de cours collectifs ou individuels.

- La pratique est composé de conduite, en voiture ou sur simulateur.

Lorsque l'ensemble des compétences requises seront validées, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves.

EVALUATION DE DEPART

Elle est obligatoire avant la signature du contrat de formation. Cette séance d'entretien, d'observations et d'exercices dure 50mn.

Objectif de l'évaluation - Quelles sont vos motivations, vos connaissances et l'expérience déjà acquises.
→ Pour prévoir la durée, le prévisionnel des heures de conduite nécessaire et sa proposition chiffrée.

Moyen utilisé - L'évaluation est effectuée en voiture ou sur simulateur.

FORMATION THEORIQUE

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur. Les cours sont dispensés dans les locaux de l'auto-école par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, avec un support média (DVD, vidéo, box), ou via internet. Elle dure en moyenne 2 à 6 mois.

La formation théorique porte sur :

- Dispositions légales en matière de circulation routière,

- Le conducteur : effets dus à une consommation d'alcool, de drogue et de médicaments sur la conduite, influence de la fatigue, pression sociale (publicité, travail...) et pression des pairs, etc...

- La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée, ...

- Autres usagers de la route : vigilance et attitude à l'égard des autres usagers, usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leur conducteurs, gestes de premiers secours, etc...

- Règlementation générale : transport d'un chargement et de personnes, règlementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs, précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule, etc...

- Éléments mécaniques et équipements liés à la sécurité, règles d'utilisation du véhicule en lien avec le respect de l'environnement.

EXAMEN THEORIQUE GENERAL (ETG)

Il se passe dans un centre agréé (la poste, centre technique auto...). Le candidat s'y rend seul par ses propres moyens et présente sa convocation, une pièce d'identité valide et se présente 15 mn avant l'épreuve.

Epreuve théorique : 1 heure → 40 questions : 35 bonnes pour obtenir le code
→ Valable 5 ans

GLAZIK CONDUITE

AUTO – BOITE AUTOMATIQUE – MOTO – AM – REMORQUE – BATEAU

FORMATION PRATIQUE

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et la sensibilisation aux différents risques de la route, en séances de 1 à 2h.

→ Les rendez-vous pédagogiques, de conduite et pour l'examen pratique se font au départ de l'auto-école.

Les 4 compétences détaillées ci-dessous doivent être acquises en fin de formation. Elles sont traitées en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'environnement et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail..., l'auto-évaluation.

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicules, effectuer les vérifications,
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir,
- Démarrer et s'arrêter. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire,
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures. Utiliser la boîte de vitesses,
- Diriger la voiture et adapter l'allure et trajectoire. Regarder autour de soi et avertir,
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte,
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation,
- Adapter l'allure aux situations. Tourner à droite et à gauche en agglomération,
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité,
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire,
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité. Croiser, dépasser, être dépassé,
- Passer les virages et conduire en déclivité. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide,
- Connaître les caractéristiques des usagers et savoir se comporter avec respect et courtoisie,
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense,
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files, savoir en tenir compte,
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers (tunnels, ponts...)

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

- Suivre un itinéraire en autonomie. Préparer et effectuer une longue distance en autonomie,
- Connaître les principaux facteurs de risque et les recommandations à appliquer,
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir,
- Faire l'expérience des aides à la conduite (régulateur, limiteur, ABS, aides à la navigation...)
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence,
- Pratiquer l'écoconduite.

EXAMEN PRATIQUE

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évalué par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. Elle consiste en un bilan des compétences devant être acquises pour une conduite en sécurité. L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire.

L'épreuve commence, après accompagnement, sur le site de la cité administrative de Quimper, 4, Boulevard du Finistère, située à 15 mn de notre agence. Les résultats sont accessibles sous 72h

Epreuve pratique (30mn)

- Conduite urbaine, rurale & voie rapide
- Un arrêt de précision et une manoeuvre en marche arrière
- Une question de vérification du véhicule, une question en lien avec la sécurité routière et une question de premiers secours.

Glazik Conduite E0602964920, 1ter rue du G. de Gaulle, 29510 Briec – 02.98.57.73.25 – 06.20.51.02.60 - glazikconduite@gmail.com

Glazik Conduite E0602964920, 1ter rue du G. de Gaulle, 29510 Briec – 02.98.57.73.25 – 06.20.51.02.60 - glazikconduite@gmail.com

Notre bureau est ouvert : lundi 15h30-19h30 – mardi 14h30-18h30 – mercredi 14h30-19h30 -
jeudi fermé - vendredi 15h30 à 19h30 - samedi : 09h - 12h30 et de 14h - 16h30

Notre bureau est ouvert : lundi 15h30-19h30 – mardi 14h30-18h30 – mercredi 14h30-19h30 -
jeudi fermé - vendredi 15h30 à 19h30 - samedi : 09h - 12h30 et de 14h - 16h30